



POLITIQUE

ECORESPONSABILITÉ

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	4	2.2.4 Gestion des transports	20
INTRODUCTION	5	2.2.5 Gestion responsable des déchets : respect des environnements	20
NOTIONS CLÉS	6	2.2.6 Les déchets médicaux	21
INFOGRAPHIE	8	2.2.7 Informatique et technologie	22
1. ON S'ENGAGE POUR L'ÉCORESPONSABILITÉ	10	3. ON UTILISE LES RESSOURCES AVEC RESPONSABILITÉ	24
1.1 Les piliers de l'écoresponsabilité chez MdM-F	11	3.1 Gestion efficace de l'eau	25
1.2 Une Approche holistique de l'écoresponsabilité	12	3.2 Pratiques d'approvisionnement durables	25
1.3 Vers une Intégration de l'écoresponsabilité dans nos pratiques	13	3.3 Qualité des pratiques médicales et de soins	27
1.4 Nos soutiens et partenaires pour l'écoresponsabilité	13	4. ON GUIDE PAR UNE GOUVERNANCE ET ON ALLOUE DES MOYENS	28
1.4.1 Collaborations et partenariats : avancer conjointement pour une réduction de notre empreinte	13	4.1 Responsabilités des instances et directions de MdM-F	29
1.4.2 Redevabilité envers nos donatrices et donateurs	14	4.2 Ressources et soutien pour l'écoresponsabilité	29
1.4.3 Dialogue stratégique avec les bailleurs sur les enjeux environnementaux	14	5. ON SENSIBILISE, DIFFUSE, ACCOMPAGNE ET ON REND DES COMPTES	30
1.4.4 Le réseau Médecins du Monde	15	5.1 Sensibilisation interne des actrices et acteurs	31
2. ON RÉDUIT LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET NOTRE IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT	16	5.2 Sensibilisation externe des bénéficiaires et partenaires	31
2.1 On fait l'inventaire...	18	5.3 Diffusion et Partage des bonnes pratiques écoresponsables	32
2.2 Et on réduit	18	5.4 Accompagnement et Formation Continu.e.s	32
2.2.1 Réduction de la consommation d'énergie	18	5.5 Indicateurs de performance écoresponsable	33
2.2.2 Promotion des énergies renouvelables	18	5.6 Plan d'action et améliorations	33
2.2.3 Limitation et Optimisation des déplacements	19		

AVANT-PROPOS

Chères actrices et chers acteurs de Médecins du Monde,

Nous sommes ravis de vous présenter la nouvelle politique d'écoresponsabilité de Médecins du Monde France. En tant qu'organisation médicale engagée dans la solidarité internationale, notre mission s'étend au-delà de la simple santé individuelle. Nous soutenons le paradigme de la santé planétaire qui guide nos approches, reconnaissant l'interconnexion entre la santé individuelle et celle de la planète.

Cette perspective élargie nous pousse à agir au-delà des limites médicales conventionnelles, intégrant les dimensions de justice sociale et de santé-environnement. Nous nous engageons à réduire l'impact de nos activités sur l'environnement, à prévenir les conséquences climatiques, et à respecter nos engagements de réduction d'empreinte carbone, visant une réduction de 50% d'ici 2030.

Notre démarche audacieuse s'inscrit dans notre plaidoyer global sur les enjeux de santé environnementale. En tant qu'acteurs de la santé mondiale, nous assumons notre double responsabilité de soigner et de prévenir, en intervenant dans des crises humanitaires avec des actions respectueuses de l'environnement.

L'écoresponsabilité est devenue l'un des cinq axes prioritaires pour 2023-2024 du Conseil d'Administration de Médecins du Monde, souligné dans notre note d'orientation politique et stratégique. Le Plan Stratégique II intègre également ce sujet.

À travers cette politique, nous nous engageons à minimiser notre impact environnemental, à réduire nos déchets, et à promouvoir une consommation responsable. En intégrant la durabilité dans toutes nos activités, nous respectons notre mandat de protection de la santé et de défense des droits fondamentaux.

Nous sommes à un moment crucial de notre histoire, où chaque action en faveur de l'écoresponsabilité est un pas vers un avenir plus sain pour toutes et tous, y compris les populations les plus vulnérables.

Uni.e.s dans notre lutte pour un monde plus sain et plus juste,

Dr Jean-François Corty, Vice-Président du CA
Dr Guillaume Fauvel, Membre titulaire du CA
Mme Betty Azocar, Membre suppléante du CA

INTRODUCTION

Les crises climatiques et environnementales menacent à terme l'existence humaine et la *biodiversité* mais elles incitent aussi à cet indispensable renouveau qui passera par la justice sociale pour laquelle Médecins du Monde lutte. Ces crises touchent particulièrement et durement les populations les plus fragiles, défavorisées et vulnérabilisées, rendant leur accès aux droits et aux soins d'autant plus difficiles. Nous sommes témoins de ces effets sur nos terrains d'intervention et tâchons d'accompagner les populations à y faire face.¹

La politique d'*écoresponsabilité* de Médecins du Monde France (MdM-F) incarne notre engagement profond envers la protection de l'environnement actuellement et dans le futur. Elle s'inscrit dans un principe de durabilité, qui peut se définir comme la satisfaction des besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins. Elle servira de fondement à une feuille de route ambitieuse, pour intégrer des pratiques écoresponsables dans toutes les dimensions de notre organisation. Cette politique vise à minimiser notre impact environnemental, à promouvoir des pratiques responsables, respectueuses et durables mais également à sensibiliser l'ensemble de nos actrices et acteurs, nos bénéficiaires et nos partenaires à l'importance de la préservation de l'environnement. En adoptant une approche globale, en mettant en place des objectifs clairs, des actions concrètes et des mécanismes de suivi et d'amélioration continue, nous aspirons à changer nos pratiques en interne et être un acteur de changement positif dans le secteur humanitaire en collaboration avec d'autres actrices et acteurs du secteur.

1. Reprise des éléments de contexte de l'introduction du Plan stratégique II

NOTIONS CLÉS

Les termes utilisés dans cette politique sont clairement définis ci-dessous.

Bilan carbone : Il s'agit de l'évaluation des émissions de *gaz à effet de serre* d'une organisation, d'un projet ou d'une activité. Il permet de quantifier l'impact climatique en mesurant les émissions de CO₂ équivalent.

Biodiversité : C'est la variété et l'abondance des différentes formes de vie présentes dans un écosystème donné, y compris les plantes, les animaux, les micro-organismes et leur interaction.

Décarbonation : Il s'agit du processus visant à réduire ou éliminer les émissions de carbone (ou *gaz à effet de serre*) associées à une activité, un processus ou une organisation. Dans le cadre de la politique d'*écoresponsabilité*, la *décarbonation* des pratiques de MdM-F implique la transition vers des méthodes de travail plus respectueuses de l'environnement, moins dépendantes des énergies fossiles et favorisant l'utilisation d'énergies renouvelables.

Écoresponsabilité : *L'écoresponsabilité*, aussi appelée responsabilité environnementale, peut se définir comme l'ensemble des comportements et actions des individus ou groupes d'individus pour limiter leur impact sur l'environnement. Cependant les contours de ce concept ne sont pas officiellement définis et restent flous.

Aussi, chez MdM-F, nous définissons *l'écoresponsabilité* comme l'ensemble des activités menées par nos équipes (cadres bénévoles, volontaires, bénévoles et salarié.e.s) pour réduire les impacts négatifs sur l'environnement de l'ensemble de nos projets d'interventions et de nos installations.

Énergies renouvelables : Ce sont des sources d'énergie qui se renouvellent naturellement et qui sont considérées comme plus respectueuses de l'environnement, comme l'énergie solaire, éolienne, hydraulique, géothermique et la biomasse.

Gaz à effet de serre : Les *gaz à effet de serre* sont des composés chimiques présents dans l'atmosphère qui contribuent au réchauffement climatique en piégeant la chaleur du soleil. Les exemples courants de *gaz à effet de serre* comprennent le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄) et le protoxyde d'azote (N₂O).

GIEC : Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat

Green IT : Le *Green IT*, également connu sous le nom de technologie écoresponsable, fait référence à l'adoption de pratiques, de stratégies et de technologies visant à réduire l'impact environnemental des activités informatiques. Cela englobe l'utilisation efficace des ressources énergétiques, la réduction de la consommation de papier, la gestion responsable des équipements informatiques en fin de vie et la promotion d'initiatives durables dans le domaine de la technologie.

Transition écologique : Il s'agit du processus global de transformation visant à réorienter l'ensemble de nos activités et pratiques vers un modèle plus durable et respectueux de l'environnement. Cela implique une transition progressive des systèmes, des processus et des valeurs au sein de l'organisation pour réduire au maximum les impacts négatifs sur l'environnement tout en contribuant à la protection de la planète et à la promotion d'un équilibre entre la santé humaine et l'intégrité écologique. La *transition écologique* chez MdM implique une remise en question constante des pratiques existantes, l'adoption de solutions innovantes et écoresponsables, ainsi que la création d'une culture d'engagement durable envers la santé de la planète et des populations que nous servons.



MÉDECINS DU MONDE S'ENGAGE POUR L'ÉCORESPONSABILITÉ !

En tant qu'acteur de santé, nous faisons le choix de :
"Limiter dès maintenant l'impact de nos activités sur l'environnement et la planète, sans jamais compromettre ni la qualité des soins, ni la sécurité de nos équipes !"
Soyons cohérents avec les combats que nous menons. Nous voulons réduire notre empreinte, en modifiant nos comportements et actions, et en continuant d'adapter l'ensemble de nos interventions, pour protéger les populations vulnérabilisées des conséquences du changement climatique.

Sensibilisons et informons les communautés que nous accompagnons et nos partenaires, pour des pratiques écoresponsables plus efficaces.

COMMUNAUTÉS INFORMÉES, RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

TRANSPARENCE ÉCORESPONSABLE

Soyons transparents et communiquons auprès de nos différents publics, sur nos avancées, nos réussites et nos défis, rencontrés sur nos terrains.

INNOVER ENSEMBLE : PENSER VERT, AGIR GRAND

Poussons les limites, pensons vert, choisissons des solutions innovantes, et agissons pour un impact maximal.

PRIMUM NON NOCERE¹ : UNE ÉTHIQUE APPLIQUÉE À LA PLANÈTE

1. Ne pas nuire

Soyons les protecteurs de la santé, privilégions des pratiques de santé respectueuses pour préserver la planète.

DÉCARBONER MDM : UN DÉFI INDISPENSABLE !

Réduisons notre empreinte carbone pour lutter contre le changement climatique, les crises environnementales et les conséquences sur la biodiversité.

EAU, ÉNERGIE, DÉCHETS : NOTRE TRIPLE ENGAGEMENT

Soyons plus économes avec nos ressources : Moins d'eau, d'énergie, et une meilleure gestion et réduction de nos déchets.

FOURNISSEURS VERTS : MOINS DE PLASTIQUE, PLUS DE SOINS

Influençons le changement de pratiques de nos prestataires et luttons contre le suremballage, pour moins d'impacts.

CHOIX ÉCLAIRÉ POUR L'ÉNERGIE, MDM UN CONSOM'ACTEUR ÉCORESPONSABLE

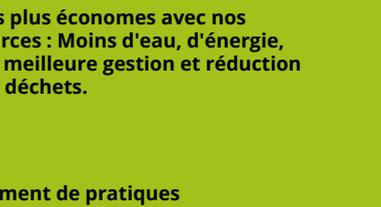
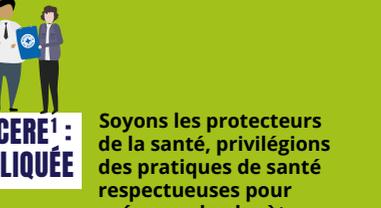
Privilégions les énergies renouvelables aux énergies fossiles.

INFRASTRUCTURES PLUS VERTUEUSES : MOINS ÉNERGIVORE

Investissons dès aujourd'hui pour des bâtiments plus sobres, qu'ils soient neufs ou anciens.

CHANGEMENT CLIMATIQUE : ENSEMBLE, CHANGEONS NOS PRATIQUES

Donnons-nous les moyens d'atteindre nos objectifs et accompagnons les acteurs.trices dans ce changement.



ON S'ENGAGE POUR L'ÉCORESPONSABILITÉ

MdM-F s'engage à placer la protection de l'environnement au cœur de sa stratégie globale. Cet engagement envers *l'écoresponsabilité* se traduit par une volonté de **réduire les impacts environnementaux de ses activités mais aussi de sa présence opérationnelle**, tout en assurant l'appropriation de ces enjeux par ses équipes et ses partenaires.

Tout d'abord, commençons par définir ce qu'est *l'écoresponsabilité*, aussi appelée responsabilité environnementale, qui **peut se définir comme l'ensemble des comportements et actions des individus ou groupes d'individus pour limiter leur impact sur l'environnement**. Cependant les contours de ce concept ne sont pas officiellement définis et restent flous.

Aussi, chez MdM-F, nous définissons *l'écoresponsabilité* comme l'ensemble des activités menées par nos équipes (cadres bénévoles, volontaires, bénévoles et salarié.e.s) pour réduire les impacts négatifs sur l'environnement de l'ensemble de nos projets et de nos installations.



1.1 LES PILIERS DE L'ÉCORESPONSABILITÉ CHEZ MDM-F

La politique d'*écoresponsabilité* de MdM-F vise à :

➔ **Mesurer puis réduire les impacts de nos activités sur l'environnement.**

Cette démarche couvrira deux niveaux distincts mais complémentaires. Tout d'abord, nous considérons l'environnement direct de nos terrains d'intervention en ciblant les améliorations spécifiques liées à notre présence et à nos activités dans des zones ciblées. Ensuite, nous adopterons une perspective plus étendue en prenant en compte l'empreinte globale de notre organisation en minimisant l'utilisation de ressources limitées.

➔ **Limiter la consommation de ressources naturelles limitées de la planète, et notamment sur les ressources d'origine fossiles.** Consommer de façon responsable et raisonnée, en favorisant les produits issus de l'économie circulaire, du recyclage ou de matières durables et/ou renouvelable, provenant de préférence de circuits d'approvisionnement courts,

➔ **Mobiliser les actrices et acteurs internes et externes sur l'importance de l'écoresponsabilité**, de l'impact de nos activités sur l'environnement et les accompagner dans la mise en place d'actions de réduction de notre empreinte sur l'environnement.

- ➔ **Mettre en place des pratiques écoresponsables** dans toutes les activités de MdM-F.
- ➔ **Communiquer régulièrement en interne et en externe sur notre positionnement et nos engagements** écoresponsables mais également sur les actualités de *l'écoresponsabilité* au sein de MdM-F et leur suivi.
- ➔ MdM-F s'engage pleinement à **prendre sa part dans le mouvement global de préservation de l'environnement** en adoptant des pratiques responsables.
- ➔ **Permettre aux actrices et acteurs de vivre pleinement au sein de leur travail leurs valeurs**, y compris leurs militances en faveur de la justice sociale, qui incluent l'écologie.



1.2 UNE APPROCHE HOLISTIQUE DE L'ÉCORESPONSABILITÉ

L'approche globale de *l'écoresponsabilité* chez MdM-F, implique une **démarche transversale qui doit être intégrée dans toutes les activités, toutes les directions, tous les projets et tous les services de l'organisation**. Cela suppose une implication de toutes les actrices et acteurs internes et externes dans une logique de co-construction et de participation active.

Notre engagement envers *l'écoresponsabilité* repose sur une approche systémique et structurée, alignée avec la philosophie de «One Health» ou « Une seule Santé ». Ce concept est lié à une vision holistique de la santé basée sur l'interconnexion entre la santé humaine, animale, des végétaux et des écosystèmes en prenant en compte la qualité de l'environnement (l'eau ou l'air par exemple).

Il est important de souligner que **notre approche s'étend à tous les aspects de nos opérations**. Elle ne se cantonne pas à la minimisation des effets de nos activités sur l'environnement dans lesquels nous intervenons, mais également à la prise en compte du changement climatique ou de la dégradation des environnements. Ainsi, nous menons des projets appelés « Santé-Environnement », qui se concentrent sur la qualité des environnements de vie et de travail des communautés auprès desquelles nous intervenons, et nous mettons en œuvre des actions d'atténuation et de mitigation en lien avec le changement climatique. Ces projets et opérations bien que non rattachés à *l'écoresponsabilité*, viennent s'inscrire dans cette démarche systémique déployée dans les activités de MdM-F.



1.3 VERS UNE INTÉGRATION DE L'ÉCORESPONSABILITÉ DANS NOS PRATIQUES

L'intégration de *l'écoresponsabilité* dans les pratiques de MdM-F passe par une déclinaison à différents niveaux :

- ➔ **La mise en place de mesures de sensibilisation, d'information et de formation** des actrices et acteurs et également de ses partenaires sur les enjeux environnementaux et les bonnes pratiques à adopter.
- ➔ **L'intégration de critères écoresponsables dans les secteurs des achats et des activités logistiques** à savoir par exemple une politique d'achats responsables, l'ajout de critères écoresponsables dans l'évaluation des fournisseurs ou appels d'offres et cahiers de charges, mais aussi la gestion des déchets
- ➔ **L'intégration de critères écoresponsables dans les projets** menés MdM-F, de la planification à la mise en œuvre.
- ➔ **La mise en place d'un suivi régulier de la performance environnementale** de l'organisation pour mesurer les progrès accomplis et identifier les axes d'amélioration.
- ➔ **La prise en compte de mesures écoresponsables dans les budgets** de fonctionnement et des opérations



1.4 NOS SOUTIENS ET PARTENAIRES POUR L'ÉCORESPONSABILITÉ

1.4.1 COLLABORATIONS ET PARTENARIATS : AVANCER CONJOINTEMENT POUR UNE RÉDUCTION DE NOTRE EMPREINTE

MdM-F travaille en partenariat avec d'autres organisations afin que le secteur de l'humanitaire réduise son impact sur l'environnement.

Nous nous engageons par conséquent à contribuer aux discussions stratégiques, aux échanges de bonnes pratiques et aux initiatives conjointes visant à réduire l'impact environnemental de nos actions, à sensibiliser les actrices et acteurs et à impulser le changement vers la *transition écologique* du secteur. MdM France a la volonté de réaliser des projets communs afin d'améliorer continuellement notre approche écoresponsable.

A ce titre, MdM-F s'engage au sein du Réseau Environnement Humanitaire, en tant

que membre actif et membre du comité de pilotage (2022-2023) de ce réseau qui regroupe plus de 200 ONG francophones.

1.4.2 REDEVABILITÉ ENVERS NOS DONATRICES ET DONATEURS

Chez MdM-F, nous reconnaissons l'importance des donatrices et des donateurs pour mener à bien nos activités et porter nos combats. Nous souhaitons ainsi les informer de notre démarche écoresponsable, afin de les sensibiliser, les engager et les impliquer, car leur soutien est essentiel pour mettre en pratique des projets humanitaires intégrant le respect de l'environnement.

Dans le cadre de cette démarche, nous nous engageons à :

➔ **Informer nos donatrices et donateurs que le secteur humanitaire s'engage de plus en plus dans des initiatives écoresponsables**, en mettant en avant nos efforts et nos réalisations dans ce domaine. Ainsi nous communiquerons régulièrement sur nos actions et perspectives opérationnelles écoresponsables, dans le cadre de la redevabilité de nos actions.

➔ **Rendre accessible à nos donatrices et donateurs les informations chiffrées et rapports** en lien avec la mise en œuvre d'actions écoresponsables. Par exemple, les bilans carbone seront consultables, ainsi que les plans d'actions de réduction de notre impact environnemental.

➔ **Communiquer régulièrement sur les actualités** en matière d'écoresponsabilité au travers des supports dédiés aux donatrices et donateurs.

➔ **Proposer aux donatrices et donateurs de soutenir nos démarches écoresponsables** en passant par exemple au « zéro papier » en recevant des communications dématérialisées.

➔ En intégrant nos donatrices et donateurs dans notre démarche écoresponsable, nous espérons renforcer leur sentiment d'attachement et d'appartenance à notre association. Elles.Ils sont ainsi conforté.e.s dans leur décision en faveur d'un impact collectif pour un monde plus juste et durable

1.4.3 DIALOGUE STRATÉGIQUE AVEC LES BAILLEURS SUR LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Le milieu humanitaire de manière générale et particulièrement les bailleurs de fonds s'engagent aussi vers des pratiques plus écoresponsables, comme l'attestent la publication de la Déclaration des bailleurs de l'aide humanitaire pour le climat et l'environnement en 2022 ainsi que la définition de politiques environnementales par ceux-ci. Nous partageons avec eux l'ambition de réduire l'impact des actions humanitaires sur l'environnement.

Dans le cadre de nos relations avec les bailleurs de fonds, nous nous engageons à :

➔ **Renforcer le dialogue avec les bailleurs de fonds sur l'écoresponsabilité** et tendre à l'adoption d'engagements et de politiques environnementales alignées

➔ **Prendre en compte les recommandations et politiques environnementales des bailleurs** lors de nos demandes de financements

➔ **Continuer le dialogue stratégique** avec les bailleurs concernant le financement de la *transition écologique*

➔ **Rendre compte de nos efforts** en matière d'écoresponsabilité aux bailleurs de fonds, en fournissant des informations et indicateurs sur nos performances environnementales, nos réalisations et nos plans d'action.

En travaillant de concert avec nos bailleurs de fonds, nous entendons réduire notre impact environnemental et promouvoir une approche globale de respect de l'environnement dans le secteur humanitaire.

1.4.4 LE RÉSEAU MÉDECINS DU MONDE

Le Réseau Médecins du Monde est composé de 17 Chapitres, associations indépendantes, menant des projets domestiques et internationaux, visant à lever les obstacles à la santé et à la reconnaissance de la santé comme droit fondamental.

MdM-F s'engage à collaborer étroitement avec les autres Chapitres pour intégrer des pratiques durables et écoresponsables de manière globale au sein du Réseau MdM. En collaborant avec tous les membres du réseau, nous recherchons les synergies d'actions pour préserver et garantir la santé des populations vulnérables, particulièrement exposées aux conséquences néfastes des crises climatiques et environnementales. En partageant nos réussites et nos défis, nous renforçons collectivement nos capacités d'agir, de manière responsable et durable.

ON RÉDUIT LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET NOTRE IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Chez MdM-F, **nous croyons en la nécessité de prendre des mesures responsables pour minimiser notre empreinte environnementale tout en poursuivant notre mission humanitaire vitale.** Nous reconnaissons que nos activités peuvent entraîner des conséquences sur l'environnement, et c'est pourquoi nous nous engageons à les évaluer, à réduire leurs impacts négatifs, et à mettre en œuvre des pratiques respectueuses de l'environnement à tous les niveaux de notre organisation.

Les *gaz à effet de serre* (parmi lesquels on retrouve le dioxyde de carbone, le méthane mais aussi de nombreux autres gaz) participent au réchauffement climatique du fait de leur concentration grandissante dans l'atmosphère terrestre. Comme indiqué dans le rapport du *GIEC* de mars 2023², aligné avec les accords de Paris de 2015, il demeure possible de limiter le réchauffement de la planète à 2°C, par rapport aux niveaux préindustriels, à condition de diminuer drastiquement l'émission de ces gaz par l'activité humaine, tout en poursuivant l'action menée pour le limiter davantage à 1,5°C.

MdM-F s'engage donc résolument à réduire les émissions de gaz à effet de serre découlant de ses activités pour s'aligner aux recommandations des experts du *GIEC* et aux Accords de Paris. Cette démarche de réduction est en cohérence avec les engagements pris lors de la signature de la Déclaration d'engagement des organisations humanitaires sur le climat en décembre 2020.

Dans ce chapitre, nous parlerons indifféremment de *bilan carbone* ou d'inventaire des émissions des *gaz à effet de serre*. Bien que différentes, ces deux méthodes sont utiles à identifier les sources d'émission de carbone et/ou de gaz qui contribuent au réchauffement climatique et la pollution.

Cependant, nous reconnaissons que pour être véritablement écoresponsables, nous ne pouvons pas nous limiter à évaluer uniquement nos émissions de *gaz à effet de serre*. **Il est essentiel d'adopter une perspective holistique qui englobe l'ensemble de nos activités et de leurs impacts sur l'environnement. Ainsi, nous croyons en la nécessité de prendre des mesures responsables pour minimiser notre empreinte environnementale** tout en poursuivant notre mandat. Nous reconnaissons que nos activités peuvent entraîner des conséquences sur l'environnement, et c'est pourquoi nous nous engageons à les évaluer, à réduire leurs impacts négatifs, et à mettre en œuvre des pratiques respectueuses de l'environnement à tous les niveaux de notre organisation.

2. Rapport du GIEC, mars 2023 : le rapport de synthèse est consultable (en anglais uniquement) sur la page intranet « Ecoresponsabilité » de MdM-F

2.1 ON FAIT L'INVENTAIRE...

Dans notre démarche écoresponsable, **la première étape essentielle consiste à dresser un inventaire complet de nos activités et de leur impact sur l'environnement.** Cela nous permet de quantifier nos émissions de *gaz à effet de serre*, de mesurer notre consommation de ressources naturelles et de déterminer les domaines où nous pouvons améliorer notre performance environnementale. Grâce à cette démarche, nous identifions les leviers d'action qui nous permettront de réduire notre empreinte environnementale de manière significative.

Afin de mieux comprendre l'impact global de nos activités sur l'environnement, nous réaliserons régulièrement, en accord avec la législation en vigueur, un inventaire des émissions de *gaz à effet de serre (bilan carbone)*. Ce processus nous permettra d'identifier les sources principales d'émissions et de déterminer les actions prioritaires pour réduire notre empreinte carbone, complétant ainsi notre approche globale de l'écoresponsabilité.

2.2 ... ET ON RÉDUIT

Afin de réduire l'impact de nos projets sur l'environnement, MdM-F devra majoritairement réduire ses émissions de *gaz à effet de serre* et actionnera différents leviers de *décarbonation*, comprenant notamment :

2.2.1 RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

La mise en place de **mesures visant à réduire la consommation d'énergie des infrastructures de MdM-F est un levier important car les infrastructures sont une source non négligeable d'émissions.** Cela inclura l'utilisation de systèmes énergétiques à faibles émissions, l'optimisation des systèmes de chauffage, de climatisation et d'éclairage, l'isolation ainsi que la sensibilisation des collaboratrices et collaborateurs à l'importance de l'efficacité énergétique et au respect des recommandations en matière d'économies d'énergies.

2.2.2 PROMOTION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

MdM-F encouragera activement l'utilisation d'énergies renouvelables au sein de ses installations et de ses projets. Cela comprendra l'installation par exemple de panneaux solaires ou l'achat d'électricité verte certifiée. La volonté de MdM-F est

de ne plus utiliser d'énergies fossiles lorsque des alternatives adéquates avec nos contraintes existent.

2.2.3 LIMITATION ET OPTIMISATION DES DÉPLACEMENTS

MdM-F peut classer ses types de déplacements selon deux grandes catégories :

➔ **Les déplacements professionnels** : liés à nos activités opérationnelles sur nos terrains d'intervention, mais aussi les visites sur le terrain, les réunions avec nos partenaires. Ils sont essentiels pour fournir des soins et un soutien direct aux populations avec lesquelles nous travaillons.

➔ **Les déplacements quotidiens** : cette catégorie englobe les déplacements nécessaires pour les trajets domicile-travail, assister à des réunions internes ou externes, ainsi que d'autres engagements professionnels. Ils jouent un rôle crucial non seulement dans la coordination interne de nos activités, mais également dans le maintien des liens sociaux et humains qui renforcent notre collaboration et notre compréhension mutuelle au sein de l'organisation

MdM-F reconnaît que les déplacements sont inévitables dans le cadre de nos activités, mais nous nous engageons à adopter des pratiques plus responsables pour réduire leur impact sur l'environnement. Notre objectif étant de maximiser notre efficacité tout en minimisant les émissions carbonées associées à nos déplacements.

Dans un souci de rationalisation des déplacements, nous nous efforçons de **minimiser les déplacements non essentiels**, en favorisant les options de communication à distance lorsque cela est possible. Cela contribue non seulement à réduire nos émissions de carbone, mais également à optimiser l'utilisation de nos ressources.

Lorsque des déplacements sont nécessaires, nous **prioriserons les moyens de transports les moins polluants**, comme les transports en commun, le vélo ou le covoiturage. Cependant, la nature de nos activités, peut nous contraindre à utiliser des véhicules à moteurs thermiques. Nous nous engageons à adopter une approche économe en carburant (location ou achat de véhicules hybrides ou électriques, entretien préventif et régulier des véhicules par exemple) et en optimisant les itinéraires pour éviter les trajets superflus.

Cette optimisation devra être en accord avec nos guides de sécurité en place sur les terrains internationaux ou en France, la priorité première restera la sécurité de nos équipes lors de leurs déplacements.

Enfin, pour des déplacements de longue distance, **l'utilisation des transports**

aériens devra être rationalisée et raisonnée, ainsi nous nous engageons à ne pas utiliser l'avion en cas de trajets qui pourraient être réalisés avec un autre moyen de transport en moins de quatre heures.

Les déplacements étant un pôle majeur d'émissions de *gaz à effet de serre*, nous encourageons les actrices et acteurs à adopter une approche consciente lorsqu'ils planifient leurs déplacements pour réaliser des choix plus écoresponsables.

2.2.4 GESTION DES TRANSPORTS

Tout comme les déplacements, le recours au transport en lien avec l'approvisionnement est inévitable. MdM-F s'engage donc à mettre en place des pratiques adéquates dans le but de minimiser son incidence environnementale.

Nous travaillons à **optimiser nos schémas de transport de marchandises pour réduire les distances parcourues et les émissions de carbone associées** tout en privilégiant, selon les contraintes de délais de livraisons par exemple, les transporteurs et les modes de transport les moins polluants.

Nous apporterons une attention particulière au **choix des fournisseurs**, selon des critères écoresponsables et à les inciter à ne pas suremballer les produits, et de privilégier, quand il est indispensable, un emballage réutilisable.

Enfin, nous examinerons les **opportunités de mutualisations** du transport de marchandises, permettant d'optimiser les modes de transports utilisés et leur impact environnemental.

2.2.5 GESTION RESPONSABLE DES DÉCHETS : RESPECT DES ENVIRONNEMENTS

Chez MdM-F, nous sommes pleinement conscients que la nature de nos opérations implique la production de déchets. Cependant, si nous ne pouvons pas nous engager à ne plus produire des déchets, nous nous engageons à agir de manière proactive à différents niveaux pour réduire cette production et gérer nos déchets de manière responsable et la plus respectueuse possible de l'environnement.

Cette gestion des déchets devra s'inscrire dans une mise en place des **systèmes de tri sélectif, de recyclage et de réduction des déchets** dans nos différentes infrastructures³ et sur l'ensemble de nos projets. Il est important de préciser que la gestion des déchets se fera conformément aux réglementations locales ou nationales en vigueur.

En première phase du cycle, nous encouragerons **les approvisionnements les moins générateurs de déchets** et lorsque ce n'est pas indispensable d'un point de vue sanitaire et en accord avec la qualité des pratiques défendues par MdM-F, à ne pas utiliser de matériel à usage unique et donc à privilégier le réemploi.

Puis, nous mettrons en place des **solutions pour trier les déchets**, adaptées en fonction des capacités présentes localement. Nous étudierons également les solutions de traitement des déchets mutualisés, notamment au travers des réseaux d'ONG, organisations ou associations.

Nous travaillerons au **recyclage, à la réutilisation des matériaux et la recherche de solutions innovantes** pour minimiser l'impact environnemental de nos activités.

Enfin, nous nous engageons à **diffuser et partager à nos partenaires**, les bonnes pratiques, solutions locales existantes ou possibilités de mutualisation.

2.2.6 LES DÉCHETS MÉDICAUX

La gestion des déchets médicaux est une préoccupation majeure pour MdM-F, car elle lie directement notre engagement envers la santé humaine et notre responsabilité envers l'environnement.

En France, nous suivons les réglementations locales et nationales relatives à la gestion des déchets médicaux, en collaborant avec des partenaires et prestataires spécialisés pour garantir une élimination sûre et conforme.

À l'international, nos équipes travaillent en étroite collaboration avec les autorités locales pour mettre en œuvre des protocoles de gestion des déchets qui tendent à se conformer aux normes internationales et adaptés aux réalités locales. Nos efforts visent à minimiser les risques pour la santé et l'environnement, tout en renforçant les capacités locales pour une gestion autonome des déchets médicaux.

Parallèlement, nous sommes résolument engagés dans la gestion responsable des médicaments périmés ou détériorés. Dans le but de prévenir la menace que représentent ces médicaments pour la santé, nous mettrons en œuvre une gestion des stocks stricte et nous suivrons des protocoles pour les éliminer de manière sécurisée, en conformité avec les normes locales et internationales. Notre objectif est de minimiser les risques environnementaux et sanitaires associés à l'élimination de médicaments périmés, tout en veillant à préserver l'intégrité de l'environnement.

³ On entend par infrastructures l'ensemble de nos bureaux, guesthouses, centres de santé ou d'orientations.

2.2.7 INFORMATIQUE ET TECHNOLOGIE

La sensibilisation à l'*écoresponsabilité* s'étend également à nos pratiques informatiques où nous reconnaissons l'importance d'adopter des pratiques respectueuses de l'environnement dans le domaine de la technologie. Nous nous engageons à promouvoir le « *Green IT* », en intégrant des initiatives écoresponsables dans nos opérations technologiques.

La notion d'*écoresponsabilité* sera prise en compte à plusieurs niveaux dans le domaine de l'informatique. Elle interviendra dans le choix des équipements, en favorisant les équipements moins énergivores, avec un indice de réparabilité meilleur et une durée de vie plus longue.

Nous encourageons la réduction de la consommation de papier en favorisant les solutions numériques et en mettant en place des pratiques de travail plus axées sur le numérique.

Nous évaluons régulièrement notre infrastructure informatique pour identifier les opportunités d'optimisation et de virtualisation, ce qui contribue à une utilisation plus efficace des ressources.

Enfin, nous privilégions le recyclage et la gestion appropriée des équipements informatiques en fin de vie, afin de minimiser la quantité de déchets électroniques



ON UTILISE LES RESSOURCES AVEC RESPONSABILITÉ

MdM-F reconnaît l'importance d'une **utilisation responsable des ressources naturelles** et s'engage à mettre en place des mesures visant à optimiser leur utilisation. Nous chercherons à minimiser notre empreinte écologique en adoptant des pratiques responsables et durables, tout en favorisant l'efficacité dans l'utilisation des ressources.



3.1 GESTION EFFICACE DE L'EAU

La gestion efficace de l'eau est une priorité pour MdM-F. Nous mettrons en place des mesures visant à **réduire notre consommation d'eau, à optimiser les processus de distribution et à promouvoir des pratiques de préservation de l'eau** dans tous nos projets et infrastructures. Cela peut inclure l'installation de dispositifs de réduction de la consommation d'eau, la sensibilisation des actrices et acteurs aux bonnes pratiques de gestion de l'eau et la mise en place de systèmes de collecte des eaux pluviales pour une utilisation ultérieure.



3.2 PRATIQUES D'APPROVISIONNEMENT DURABLES

MdM-F reconnaît que les pratiques d'approvisionnement durables jouent un rôle essentiel dans l'atteinte de nos objectifs *d'écoresponsabilité*. Nous sommes fermement engagé.e.s à promouvoir des approvisionnements responsables, qui prennent en compte les aspects environnementaux, sociaux et éthiques de nos activités.

Nous **sélectionnons de manière rigoureuse nos fournisseurs en incluant chaque fois que pertinent des critères écoresponsables**. Nous **évaluons leurs pratiques et politiques en matière de développement durable**, en accordant une attention particulière à leur engagement envers l'environnement, les droits humains, l'équité et la responsabilité sociale. En favorisant les partenariats avec des fournisseurs partageant nos valeurs, nous nous engageons sur une politique d'achat responsable. La **promotion des produits locaux et durables** est une priorité pour MdM-F. Nous privilégions les produits provenant de sources locales, réduisant ainsi l'empreinte carbone associée aux transports de longue distance, dès lors qu'il est possible de s'approvisionner localement dans le respect de nos normes de qualité. De plus, nous encourageons **les pratiques agricoles et de production respectueuses de l'environnement**, favorisant ainsi la durabilité dans notre chaîne d'approvisionnement.

La transparence est un élément clé de notre approche. Nous exigeons des informations détaillées sur l'origine des produits, les conditions de production, ainsi que les certifications et les labels éthiques. Cela nous permet de prendre des décisions éclairées et de garantir que nos fournisseurs respectent nos normes élevées en matière de durabilité.

Nous nous engageons également à **réduire les déchets d'emballage.** Nous encourageons nos fournisseurs à adopter des pratiques d'emballage écoresponsables en privilégiant l'utilisation de matériaux recyclables, compostables ou réutilisables. De plus, nous encourageons les approvisionnements en vrac ou en formats plus grands afin de minimiser la quantité de déchets d'emballage générés quand cela correspond au respect de nos standards et de la qualité de nos pratiques.

Nous considérons nos fournisseurs comme de véritables partenaires et nous encourageons une collaboration étroite avec eux. Nous partageons nos valeurs et nos attentes en matière de durabilité, et nous travaillons ensemble pour améliorer continuellement nos pratiques d'approvisionnement. En les sensibilisant aux enjeux de durabilité et en les encourageant à adopter des pratiques responsables, nous contribuons à créer une chaîne d'approvisionnement plus éthique et durable.

CAS PARTICULIER DES MÉDICAMENTS ET DISPOSITIFS MÉDICAUX :

La question des emballages et du suremballage liés aux médicaments et dispositifs médicaux revêt une importance cruciale dans notre engagement écoresponsable. Nous reconnaissons que ces éléments peuvent avoir un impact environnemental significatif en contribuant à la production de déchets. Parallèlement, la gestion des médicaments périmés est un autre aspect fondamental de notre responsabilité en matière d'*écoresponsabilité* et de protection de la santé publique.

Nous nous efforçons de **mettre en œuvre des approvisionnements en médicaments et dispositifs médicaux qui tiennent compte des considérations environnementales tout en respectant nos normes de qualité et de sécurité.** En évaluant attentivement les emballages et suremballages des produits médicaux, nous cherchons à privilégier les options qui réduisent la quantité de matériaux utilisés et qui sont en conformité avec les directives de sécurité. Nous encourageons également nos fournisseurs à adopter des pratiques d'emballage écoresponsables, favorisant les matériaux recyclables et durables tout en évitant les excès inutiles.

Cependant, il est important de préciser que dans un devoir de qualité des pratiques médicales, nous devons nous assurer de la qualité des médicaments et des dispositifs médicaux que nous utilisons ou distribuons. MdM-F applique des standards stricts en matière de qualité des produits médicaux et pharmaceutiques, et quand le marché local ne remplit pas les conditions de qualité exigées, nous préférons nous approvisionner au niveau du marché national ou international.



3.3 QUALITÉ DES PRATIQUES MÉDICALES ET DE SOINS

Nous considérons la qualité des pratiques médicales et de soin comme un fondement essentiel de notre travail. Notre engagement envers l'écoresponsabilité ne saurait compromettre la qualité des soins que nous offrons. Nous travaillons en étroite collaboration avec des professionnels de la santé, des experts médicaux et nos partenaires pour garantir que nos interventions médicales respectent les normes élevées de sécurité et d'efficacité. Nous priorisons les évaluations cliniques rigoureuses, la formation continue de nos équipes et l'application cohérente des meilleures pratiques médicales dans toutes nos opérations. Dans le cadre de notre démarche écoresponsable, nous prenons des mesures pour optimiser l'utilisation des ressources médicales, réduire le gaspillage et contribuer ainsi à la viabilité à long terme de nos interventions médicales.

Ces éléments illustrent notre engagement à concilier nos objectifs écoresponsables avec notre engagement continu envers la qualité des soins et des pratiques médicales, reflétant ainsi notre dévouement envers la santé et le bien-être des communautés vulnérables à travers le monde.

ON GUIDE PAR UNE GOUVERNANCE ET ON ALLOUE DES MOYENS



4.1 RESPONSABILITÉS DES INSTANCES ET DIRECTIONS DE MDM-F

MdM-F s'engage à travers la présente politique. Ses instances de décisions veilleront donc à l'alignement entre les principes et engagements de celle-ci et les décisions, orientations prises et moyens/ressources dédiés à sa mise en œuvre.

Les instances et directions de MdM-F assurent une gouvernance solide et veillent à ce que l'écoresponsabilité soit intégrée dans la culture organisationnelle, les processus décisionnels et les pratiques de l'ensemble de l'organisation.



4.2 RESSOURCES ET SOUTIEN POUR L'ÉCORESPONSABILITÉ

La mise en œuvre efficace de la politique d'écoresponsabilité nécessite des ressources adéquates et un soutien approprié. Après une évaluation des besoins, les ressources nécessaires doivent être allouées pour soutenir les actions de la feuille de route qui sera définie, et de soutenir de manière ad hoc des initiatives écoresponsables afin de permettre la *transition écologique*.

Des fonds spécifiques seront alloués pour soutenir des investissements écoresponsables, telles que l'achat d'équipements économes en énergie, la mise en place de systèmes de gestion des déchets et la formation du personnel sur les pratiques durables respectueuses de l'environnement. Ces ressources financières permettront en outre de financer des projets innovants et d'encourager l'adoption de technologies propres.

En plus des ressources financières, **un soutien technique et une expertise spécialisée seront mis en place** pour accompagner les collaboratrices et collaborateurs dans la mise en pratique des engagements écoresponsables. Des formations seront proposées pour sensibiliser les équipes aux enjeux environnementaux, partager les bonnes pratiques et promouvoir l'adoption de comportements respectueux de l'environnement.

**ON SENSIBILISE,
DIFFUSE, ACCOMPAGNE
ET ON REND DES
COMPTES**

Afin de permettre à toutes les actrices et les acteurs de MdM-F de s'approprier et mettre en œuvre cette politique *d'écoresponsabilité*, il est nécessaire de permettre à chacune et chacun d'être sensibilisé.e et se former dans le cadre de son engagement avec MdM-F.

Cet axe est le principal levier de diffusion et de transformation profonde de nos pratiques.



5.1 SENSIBILISATION INTERNE DES ACTRICES ET ACTEURS

Nous considérons l'ensemble des actrices et acteurs de MdM-F, comme des personnes clés dans la mise en œuvre de notre politique d'écoresponsabilité.

Pour leur permettre de mettre en place la feuille de route et de proposer des initiatives écoresponsables, il est nécessaire de les sensibiliser en interne, par de la transmission d'information sur les enjeux environnementaux et de les encourager à adopter des pratiques durables vertueuses les engageant dans notre *transition écologique*. Cela peut inclure des sessions de formation, des ateliers, des campagnes de sensibilisation et la diffusion régulière d'informations sur les pratiques écoresponsables.

L'implication active de nos actrices et acteurs est au cœur des valeurs de MdM-F; ainsi la création d'espaces de dialogue et de partage d'idées sur le thème de *l'écoresponsabilité* permettra à chacune et chacun de proposer des initiatives écoresponsables, partager leurs bonnes pratiques et participer à des projets environnementaux au sein de l'organisation.



5.2 SENSIBILISATION EXTERNE DES BÉNÉFICIAIRES ET PARTENAIRES

MdM-F a dans son ADN de **travailler avec les bénéficiaires, dans une démarche d'empowerment mais aussi de favoriser les coalitions de causes communes avec les partenaires**. De cette façon de travailler découle dans le cadre de la politique *d'écoresponsabilité* l'importance d'associer les bénéficiaires et les partenaires à nos engagements à travers des outils de sensibilisation adaptés à leurs besoins et à leurs contextes, visant à promouvoir des pratiques écoresponsables. Cela peut prendre la forme de campagnes d'information, d'ateliers de formation, ou de la création de ressources pédagogiques.

Dans le cadre du travail en partenariat, nous favorisons une approche globale de durabilité et d'*écoresponsabilité* en collaborant avec nos partenaires à la *transition écologique* de nos opérations mais aussi à la transition du secteur humanitaire. Cette transition ne remet pas en cause nos engagements pour l'effectivité des droits à la santé ni nos exigences de qualité, dans le respect de notre charte éthique.



5.3 DIFFUSION ET PARTAGE DES BONNES PRATIQUES ÉCORESPONSABLES

Le partage des bonnes pratiques écoresponsables permet la diffusion et la reproductibilité en interne au sein de l'association mais aussi en externe avec les partenaires. Nous soutenons la mise en place de mécanismes de partage d'expériences et d'apprentissage mutuel. Cela permettra à MdM-F de contribuer activement à la diffusion des connaissances et à l'adoption de pratiques écoresponsables dans le domaine humanitaire et au-delà.

En mettant en œuvre ces initiatives de sensibilisation, MdM-F aspire à **créer une culture de responsabilité environnementale** et ainsi à mobiliser son large éventail d'actrices et acteurs, de bénéficiaires et de partenaires pour relever les nombreux défis environnementaux.



5.4 ACCOMPAGNEMENT ET FORMATION CONTINU.E.S

Nous reconnaissons l'importance d'un engagement continu envers nos équipes, de nos partenaires pour atteindre les objectifs énoncés dans notre politique d'*écoresponsabilité*. Au-delà de la sensibilisation initiale, **nous nous engageons à accompagner nos équipes dans la mise en œuvre pratique de solutions écoresponsables adaptées** à leurs contextes locaux et aux défis rencontrés.

Cet accompagnement prendra la forme d'une **approche personnalisée**, où chaque équipe sera soutenue pour identifier les meilleures pratiques et les solutions les plus pertinentes en vue de réduire les émissions de *gaz à effet de serre*, d'utiliser les ressources de manière responsable et de poursuivre l'assimilation et l'amélioration continue de l'intégration de l'*écoresponsabilité* dans nos opérations. Nous mettrons par exemple, en place des sessions de formation ciblées, des ateliers collaboratifs et des échanges de bonnes pratiques pour faciliter le partage d'expériences et l'apprentissage mutuel.

Notre objectif est de créer un environnement où chaque actrice et acteur de notre organisation peut contribuer activement à nos efforts collectifs en matière d'*écoresponsabilité*. Nous sommes convaincus que l'accompagnement et la formation continue sont des éléments clés pour permettre à nos équipes de relever les défis complexes liés à la durabilité environnementale tout en maintenant l'efficacité et la qualité de nos opérations.

En fournissant les outils, les ressources et le soutien nécessaires, nous assurons que nos équipes sont habilitées à intégrer activement les principes écoresponsables dans leurs actions quotidiennes, contribuant ainsi à la réalisation de nos objectifs globaux en matière de durabilité et à la protection de l'environnement tout en maintenant les standards de MdM-F.



5.5 INDICATEURS DE PERFORMANCE ÉCORESPONSABLE

Nous définirons des indicateurs pour évaluer notre performance en matière d'*écoresponsabilité*. Ces indicateurs pourront inclure l'évaluation de la réduction des émissions de *gaz à effet de serre*, de la diminution de la consommation d'énergie, la gestion responsable des déchets, l'utilisation efficace des ressources, la sensibilisation des parties prenantes, entre autres. En suivant ces indicateurs, nous serons en mesure de mesurer nos avancées et d'ajuster nos actions en conséquence.

Ces indicateurs sont présentés régulièrement aux parties prenantes et aux instances décisionnelles afin de leur permettre de prendre les actions nécessaires en fonction de leur évolution.



5.6 PLAN D'ACTION ET AMÉLIORATIONS

Dans le cadre de l'amélioration de nos pratiques, grâce aux résultats de notre suivi et de nos évaluations, **nous nous efforcerons d'améliorer nos pratiques** pour s'assurer de l'atteinte des objectifs définis dans cette politique. **La feuille de route sera mise à jour en conséquence**, elle précisera les mesures spécifiques à prendre, les responsabilités, les délais et les ressources nécessaires. Elle sera régulièrement révisée et mise à jour pour refléter les nouvelles opportunités, les bonnes pratiques et les évolutions du contexte environnemental.

Nous encouragerons également la participation active de nos acteurs et actrices mais également de nos partenaires dans l'identification d'opportunités d'amélioration et dans la mise en œuvre de nouvelles initiatives écoresponsables. Nous croyons en la force du travail collaboratif pour stimuler l'innovation et contribuer au changement social et sociétal.

En adoptant une approche d'amélioration continue, nous visons à être à l'avant-garde de l'écoresponsabilité dans le secteur humanitaire. Nous aspirons à être un exemple inspirant pour d'autres organisations et à contribuer à la transition vers un modèle d'association humanitaire dont les impacts sur l'environnement sont réduits et maîtrisés.





SOIGNE AUSSI L'INJUSTICE

© MÉDECINS DU MONDE, FÉVRIER 2024
RÉDUISONS NOTRE IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT.
S'IL-VOUS-PLAIT, PRENEZ SOIN DE CETTE BROCHURE !

